



POINTS CONSEIL BUDGET

Les Points Conseil Budget (PCB) constituent un service gratuit destiné à accompagner les personnes confrontées à des difficultés financières ou souhaitant mieux gérer leurs dépenses au quotidien. Présentes dans toute la France, ces structures apportent un soutien aux ménages qui souhaitent retrouver un meilleur équilibre financier ou prévenir l'apparition de difficultés budgétaires. Face à l'augmentation du coût de la vie, adopter quelques habitudes simples peut permettre de réaliser des économies tout au long de l'année. Comparer régulièrement les contrats d'assurance, d'énergie ou de téléphonie, établir une liste avant de faire ses courses, privilégier les produits de saison, limiter les achats impulsifs ou encore suivre précisément ses dépenses grâce à un budget mensuel sont autant de gestes qui peuvent alléger les charges du foyer. Réduire le gaspillage alimentaire, profiter des promotions uniquement lorsqu'elles correspondent à un besoin réel et anticiper les dépenses importantes permettent également de préserver son pouvoir d'achat. Lorsqu'un objet de valeur n'est plus utilisé, il peut parfois être préférable de le revendre plutôt que de le conserver, par exemple auprès d'un comptoir de rachat d'or lorsqu'il s'agit de bijoux ou d'objets en métaux précieux. Les conseillers accompagnent les usagers afin d'identifier les postes de dépenses pouvant être optimisés et de mettre en place des solutions adaptées à chaque situation. Ils peuvent aider à construire un budget réaliste, à mieux répartir les dépenses fixes et variables, à anticiper les imprévus et à retrouver une capacité d'épargne, même modeste. Les personnes qui rencontrent des difficultés de remboursement bénéficient également de conseils personnalisés pour dialoguer avec leurs créanciers, rechercher les aides existantes ou réorganiser leurs finances avant que la situation ne se dégrade. Cet accompagnement permet souvent d'éviter les découverts répétés, les retards de paiement ou le recours à de nouveaux crédits. Les usagers peuvent prendre rendez-vous gratuitement dans un Point Conseil Budget afin de bénéficier d'un accompagnement confidentiel et de recevoir des recommandations concrètes pour réduire durablement leurs dépenses et améliorer la gestion de leur budget.

Au quotidien, quelques réflexes peuvent aussi aider les ménages à reprendre le contrôle de leurs finances sans bouleverser leur mode de vie. Faire le point sur les abonnements inutilisés, renégocier certains contrats, cuisiner davantage à la maison, réparer plutôt que remplacer, acheter d'occasion lorsque c'est possible ou planifier les dépenses importantes plusieurs semaines à l'avance permet de limiter les sorties d'argent non maîtrisées. Mettre de côté une petite somme dès le début du mois, même quelques euros, peut également aider à constituer progressivement une réserve pour les imprévus. Cette démarche, associée à l'accompagnement d'un Point Conseil Budget, permet d'agir avant que les difficultés ne

Les Points conseil budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Points conseil budget sont labellisés par l'État.

En quoi peuvent ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc.).

Lors de ce rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.

Comment trouver le PCB le plus proche de chez moi ?

Rendez-vous au plus vite sur :
www.mesquestionsdargent.fr



Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le Point conseil budget peut vous conseiller.
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget



* Illustration d'un parcours possible au sein d'un PCB. Il peut varier en fonction de chaque situation individuelle. Les modalités d'accompagnement sont déterminées conjointement entre le PCB et la personne concernée.

Téléchargement : Liste des Points Conseil Budget en IDF

MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS
01.64.03.16.27

Nous contacter

